

Séance 3 : le développement des énergies renouvelables en Guyane

Document 1 : objectifs quantitatifs de développement des énergies renouvelables

(source : Programmation (PPE Pluriannuelle de l'Energie) 2016-2018 et 2019-2023 de la Guyane)

Objectifs à 2018 et 2023 pour la biomasse énergie :

La PPE fixe les objectifs de +15 MW supplémentaires en 2018 et de +25 MW en 2023 pour une capacité totale portée à 41,7 MW raccordée au réseau de transport d'électricité (île de Cayenne, Mana et Iracoubo).

Objectifs à 2018 et 2023 pour la valorisation énergétique des déchets :

Une étude (...) pour la création d'une centrale de valorisation énergétique des déchets sera engagée. (...) L'objectif est de développer une installation de 8 MW (CACL) à partir de la valorisation énergétique des déchets d'ici 2023.

Objectifs à 2018 et 2023 pour l'hydraulique :

La PPE retient les objectifs de développement de l'hydraulique au fil de l'eau de +4,5 MW en 2018 et +12 MW en 2023 (la Mana : Belle étoile, Tamanoir et Bon espoir, Dalles) pour porter la capacité totale installée à 21 MW en 2023.

Pour ce qui est d'un second grand barrage hydroélectrique, des études préalables (...) devront être réalisées (...) avec la priorité sur la Mana. (...)

Pour les communes non raccordées au réseau électrique s'ajoute le projet hydroélectrique à Maripasoula (environ 3,3 MW).

Objectifs à 2018 et 2023 pour le photovoltaïque :

La PPE retient les objectifs de développement du photovoltaïque - sans stockage de +8 MW en 2018 et +18 MW en 2023. - avec stockage de +15 MW en 2018 et +10 MW en 2023 pour porter la capacité totale installée à 50MW sans stockage en 2023 et à 30 MW avec stockage en 2023 soit 80MW en 2023 au total.

Objectifs à 2018 et 2023 pour l'éolien :

La PPE retient les objectifs de développement de l'éolien à +10 MW en 2018 (Matiti) et +10MW en 2023 pour un total de 20 MW en 2023 (micro-éoliennes autour de Macouria-Montsinery et à l'Ouest vers Sinnamary, Iracoubo et Mana).

Objectifs énergies renouvelables pour les communes de l'intérieur non raccordées au réseau de transport :

Les objectifs de développement des énergies renouvelables dans les bourgs des communes de l'intérieur à l'horizon de 2018 sont portés essentiellement par : les projets biomasse à Saint-Georges de l'Oyapock (3,6 MW) et le projet hydroélectrique à Maripasoula (environ 3,3 MW) avec raccordement aux réseaux autonomes existants.

Questions

1) *Quelles énergies renouvelables la Guyane va-t-elle développer d'ici à 2023 ? Localisez les principaux projets évoqués dans le document.*

Document 2 : cette association équipe les villageois en kits solaires (QR code)

2) *Où intervient l'association Kwala Faya ?*

3) *Que fait cette association ?*

4) *Quelles formations organise l'association ?*

5) *Quels sont ses quatre objectifs de l'association ?*

Carte : l'énergie en Guyane.

6) *Quelles sont les informations que l'on peut cartographier ?*

7) *Avec quels figurés peut-on les représenter sur la carte ?*

